



PRIME DE FIN D'ANNEE « MACRON »

POUR L'UNSA, C'EST 1000 euros !

Dans son allocution télévisée de lundi 10 décembre, le Président MACRON a demandé « aux employeurs qui le peuvent », de verser une prime de fin d'année à leurs employés, exonérée d'impôts et de charges.

L'**UNSA RATP** a écrit à la Direction Générale pour exiger le versement de cette prime exceptionnelle à la RATP !

L'UNSA exige 1000 euros !

Qui osera nous répondre que l'entreprise n'en a pas les moyens ?

Déjà de nombreuses entreprises ont annoncé leur volonté de verser une prime « MACRON », jusqu'à 1000 euros, à leurs salariés : ORANGE, ILIAD (Free), LVMH, RMC, LIBERATION... et même le syndicat des artisans (U2P) et celui des PME sont favorables !

A l'occasion de la publication des excellents résultats 2017 (en 2018), l'**UNSA RATP** avait sollicité un supplément d'intéressement qui avait été refusé ! **L'Entreprise a l'occasion de se rattraper !**

La RATP, entreprise publique bénéficiaire, qui demande sans cesse des efforts de productivité à ses agents tandis qu'elle impose la rigueur salariale, peut-elle désobéir à la sollicitation de son « patron », c'est-à-dire l'Etat ?

Rajoutés à l'intéressement 2018 (plus de 1000 euros), ces 1000 euros exceptionnels pour tous représenteront ainsi un 14ème mois de salaire en 2018 pour beaucoup d'agents qui en ont bien besoin !

**AVEC L'UNSA, EXIGEZ 1000 EUROS EN
SIGNANT NOTRE PETITION INTERNET !**

1000eurosratp.unepetition.fr

